

La lettre de Roujan



Bulletin d'Information Municipal N°27

Juin 2025

LE MOT DU MAIRE

Les travaux de l'espace Jean Raynal ont été suspendus durant plusieurs mois en raison des fouilles archéologiques. Des découvertes ont conduit à l'arrêt temporaire du chantier dans la zone accolée au stade, ainsi que sur le terrain face au collège.

Les entreprises vont redémarrer le lundi 23 juin 2025, par la rue du Pré de Ban et le plateau scolaire jusqu'aux tribunes, à la grande satisfaction des élus.

Nous sommes dans l'attente de la réponse de l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) pour les autres terrains.

L'arrêt du chantier a engendré une période difficile, beaucoup plus longue que prévue, pour accéder à l'école Lucie Aubrac, nous nous en excusons mais nous n'avons pas eu le choix.

D'autres désagréments perturberont encore cet espace dès le mois de septembre, mais pour le bien de beaucoup de parents d'élèves, car les travaux du nouvel Accueil de Loisirs Périscolaire débuteront. Vu le nombre croissant d'enfants qui déjeunent à la cantine nos locaux étaient devenus exigus. Ce nouveau bâtiment sera complètement intégré à l'école primaire, il évitera les déplacements entre les deux écoles et facilitera le travail de nos agents.

Nous sommes toujours attentifs à la demande de nos concitoyens et nous

essayons de répondre à leurs besoins quand cela est possible.

Toute l'équipe municipale vous souhaite un bel été !

FOIRE INTERCOMMUNALE



La foire annuelle de Roujan est un événement très apprécié qui réunit les exposants locaux et régionaux.

Le Comité des Festivités Roujanaises porte cette manifestation avec l'aide de différentes associations présentes sur le terrain, de la CCAM, des agents techniques communaux, de la police pluricommunale et des élus. Les commerçants du centre-ville jouent un rôle essentiel, ils contribuent à l'animation de l'évènement.

Cette année le temps ensoleillé et la présence de nombreux exposants et chaland ont contribué à une ambiance conviviale et festive.

Grâce à des bénévoles qui ont élaboré un film avec d'anciennes cassettes prêtées par le Foyer Rural, les anciens(nes) roujanais(es) comme les nouveaux habitants ont découvert ou redécouvert la vie du village dans les années 1970, avec tous ces visages connus ; beaucoup ont disparu mais ils sont restés gravés dans

notre mémoire. Pendant la projection chacun d'entre-nous évoquait des noms et des souvenirs... Cette journée fut vraiment une réussite, merci à tous.

RÉUNIONS DE QUARTIER

Dès le début de notre mandat nous avons instauré des réunions publiques afin de rencontrer un grand nombre de roujanais(es) et de discuter avec eux des moyens à mettre en place pour le bien du village. Ce premier pas de concertation ne nous permettant pas de rassembler un grand nombre d'administrés (une soixantaine), nous avons mis en place depuis le 4 octobre 2024 des réunions de quartier. Le village a été divisé en 5 zones. Nous avons constaté que chacun d'entre vous se mobilisait beaucoup plus quand son environnement proche était concerné. A chaque réunion (sauf celle du centre ancien), 50 à 60 personnes ont répondu présents.

Nous sommes certains qu'il faut maintenir ces rendez-vous dans le même esprit.

DÉPART À LA RETRAITE

Madame Façoise Lopez, qui a exercé durant près de 36 ans dans nos écoles, à différents postes mais principalement comme ATSEM, a pris sa retraite le 1^{er} avril 2025. C'est avec beaucoup d'émotion qu'elle a quitté son emploi en laissant des souvenirs à de nombreux enfants qu'elle a accompagnés durant sa carrière. Monsieur le Maire l'a félicitée pour son engagement, son dévouement et son professionnalisme.



L'ensemble du conseil municipal, toute l'équipe scolaire, tous les habitants de notre commune te souhaitent une belle, longue et heureuse retraite bien méritée !

CCAM - ÉTUDE D'IMPLANTATION D'UNE RESSOURCERIE SUR LE TERRITOIRE

Pour mieux répondre aux attentes, les habitants du territoire sont invités à contribuer à la réflexion sur cette thématique.



Le 25 juin 2025 à 18 h 30

Rendez-vous pour tous les habitants intéressés au rez-de-chaussée du Foyer Rural, place de la Mairie à Roujan.

CCAS PLURICOMMUNAL



Braderie printemps-été

Mercredi 2 juillet de 10 h à 17 h

Dans le jardin au n°15, rue Bastard Senaux

TOUT À 1 EURO

Nombreux articles et pâtisseries.

Notez bien la date dans vos agendas !!

Pour rappel : comme chaque année, n'hésitez pas à contacter le CCAS, pour les personnes isolées ou en situation de handicap qui auraient besoin d'un service d'accompagnement ou de veille en cas d'un plan canicule.

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Dans quelques jours nous fêterons l'arrivée de l'été et nous ne faillirons pas à l'organisation des festivités du 14 juillet.

Dès 10 h, au Jardin Bastard Senaux, des élus encadreront les jeux mis en place pour les enfants. Chaque année, ils remportent un vif succès.

À 22 h, distribution des lampions et déambulation dans le village, en compagnie du Hérisson, des Minettes et de la fanfare.



Vers 23 h, le traditionnel feu d'artifice, sera tiré du stade.

Les spectateurs l'admireront à partir du boulodrome ou sur la plateforme située entre le collège et la salle polyvalente, le bal accueillera les danseurs à cet emplacement.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Durant l'été, la bibliothèque Mirèio Dorian sera fermée du 1^{er} au 31 août.

Nous souhaitons de bonnes vacances à tous les bénévoles qui permettent le bon fonctionnement de cet espace.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le PLUi est dans sa phase terminale pour les 25 communes de la Communauté de Communes Les Avant-Monts.

Lors du conseil municipal du 4 juin 2025, les élus se sont prononcés pour un avis favorable sous réserve de modifications.

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), est obligatoirement consultée.

Une enquête publique démarrera dans les prochaines semaines sous l'égide d'un commissaire enquêteur pour une durée minimale de 30 jours.

S'en suivra une mise à jour du projet en tenant compte des différents avis.

L'approbation du PLUI devrait intervenir à la fin de l'année 2025.

TRAVAUX

En 2024 la commune a engagé une première étape de travaux au CCAS pour améliorer et faciliter la distribution des denrées alimentaires par l'équipe en place aidée par de nombreux bénévoles, que nous remercions pour leur total dévouement.

La transformation des locaux et leur rénovation ont été parfaitement gérées par l'équipe technique et les artisans locaux.

Cette année nous avons programmé la réfection totale du toit du CCAS.

Un diagnostic amiante (DTA) a été réalisé, la présence de ce matériau nous a obligés à trouver une entreprise spécialisée et certifiée pour mettre en place un plan de retrait.

La facture, désamiantage compris, s'élève à 49 260 € HT. Ces travaux débuteront vers le 15 juillet 2025, ils seront financés uniquement par la commune.

De même, suite à des tentatives de vol, nous avons dû remplacer la porte d'entrée, pour sécuriser les locaux.

Le montant des travaux s'élève 5 700 € TTC.

Par ailleurs, entre le lotissement du Hérisson et l'école Lucie Aubrac, nos agents techniques ont mis en sécurité le mur en pierres qui s'affaissait sérieusement, il a été détruit sur plusieurs mètres et sera remplacé par un muret surmonté d'un grillage.

GESTION DES DÉCHETS



Encore une fois, pour le bien de tous, pour l'hygiène et l'environnement nous vous rappelons que :

Le SICTOM met à disposition de tous les usagers des contenants. A ce titre chacun en assure la garde et en assume les responsabilités qui en découlent, notamment pour la sortie et la rentrée des bacs.

L'article 7 du règlement du SICTOM précise que le Maire, les agents de police, et tout agent habilité, sont qualifiés pour procéder à la recherche et à la constatation des infractions au présent arrêté.

Les infractions constatées pourront viser :

- le non-respect des consignes de tri,
- le non-respect des jours et des horaires fixés,
- le non-respect de la rentrée des contenants, les dépôts sauvages...

Les infractions dûment constatées pourront donner lieu à :

- **l'établissement de procès-verbaux,**
- **l'élimination des dépôts sauvages par exécution d'office aux frais du responsable, après mise en demeure.**

Tout dépôt de déchets sur la voie publique est considéré comme un dépôt sauvage.

INCIVILITÉS

Une fois de plus nous constatons que certains de nos concitoyens ne respectent rien, ni personne !

La preuve en est, en constatant les dépôts sauvages autour des conteneurs d'apport volontaire derrière la Mairie.

- Ces gestes traduisent un désintérêt pour le bien collectif, au détriment du cadre de vie de tous.

- Ce comportement dégrade l'image des quartiers et des communes, en complément de la pollution visuelle, cela peut entraîner des odeurs ou attirer les nuisibles.

- Les communes doivent mobiliser des moyens humains et financiers pour nettoyer, aux frais des contribuables.

Nous souhaitons vivement que chaque contrevenant prenne conscience de son manque de respect envers les autres. Et nous vous assurons que si l'un d'entre eux est pris en flagrant délit il sera sévèrement verbalisé.

ÉTAT CIVIL

M. le Maire et le Conseil municipal ont le plaisir de faire part de la naissance de :

TURCKX Jules, né le 10 mai 2025 à Béziers

BELOT Alya, née le 19 mai 2025 à Sète

BELOT Aily, née le 19 mai 2025 à Sète

De l'union de :

PETITPAS Tony avec DOKAN Barbara, célébrée le 12 avril 2025

BENARD Raphael avec GRELLET Judith, célébrée le 26 avril 2025

MONMOUSSEAU Philippe avec PEDRAZA Joanna, célébrée le 26 avril 2025

RAGON Irvin avec ALBALADEJO Anne-Charlotte, célébrée le 3 mai 2025

LOUBET Romain avec CAPO Alexia, célébrée le 30 mai 2025

CAMBRIA Vincent avec CAVAILLÉ Emilie, célébrée le 31 mai 2025

NICLOT Stéphane avec DEFRETIN Isabelle, célébrée le 7 juin 2025

Et le regret de faire part du décès de :

JAMES Olivier, décédé le 12 avril 2025 à Roujan
TERRISSE-FOURCAND Didier, décédé le 15 avril 2025 à Béziers

OLLIER Ginette, décédée le 26 avril 2025 à Roujan

ARIBAUD Simone, décédée le 02 mai 2025 à Roujan

GRAVEZ René, décédé le 11 mai 2025 à Béziers

JOUBERT Claude, décédé le 14 mai 2025 à Roujan

GALOUSE Landry, décédé le 21 mai 2025 à Roujan

GRACIDA Cacho, décédé le 13 juin 2025 à Roujan